Burelle ≴

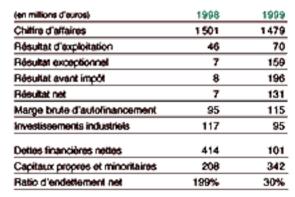
Le Conseil d'Administration de Burelle SA s'est réuni le 21 mars 2000, sous la présidence de Pierre Burelle, pour examiner les comptes consolidés de 1999.

L'année 1999 a confirmé les prévisions de développement et d'amélioration de la rentabilité du Groupe. Le chiffre d'affaires consolidé 1999 atteint 1479 millions d'euros. A périmètre comparable, hors la division «Equipements Intérieurs Automobiles» de la Compagnie Plastic Omnium, cédée au 30 juin 1999, il progresse de 12,8% et atteint 1253 millions d'euros. Dans le temps où l'activité proforma de la Compagnie Plastic Omnium a augmenté de 12.5%, la Compagnie Signature a connu une croissance de 15,6%.

Chiffre d'affaires proforma: +12,8% /

Résultat

d'exploitation : +52 %



Le résultat d'exploitation en hausse de 52% représente 4.7% du chiffre d'affaires consolidé contre 3,1 % en 1998. Cette croissance est due à la poursuite de gains de productivité dans l'ensemble des filiales. Le résultat exceptionnel, après prise en compte de la plus-value de cession de la division intérieure automobile de la Compagnie Plastic Omnium, atteint 159 millions d'euros.

La situation financière s'est fortement améliorée. Le ratio d'endettement net sur capitaux propres est de 30% alors qu'il était de 199% au 31 décembre 1998.

DIVIDENDE

En raison des résultats exceptionnels de l'exercice 1999, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium proposera à son Assemblée Générale du 18 mai 2000, la distribution d'un dividende d'un montant exceptionnel de 12,20 euros par action. A son tour, le Conseil d'Administration de Burelle SA décidera la distribution d'un acompte sur le dividende de l'an 2000 d'un montant de 3,75 euros par action, hors avoir fiscal.

Cet acompte serait mis en paiement en juin 2000.

PERSPECTIVES

Les nouveaux contrats obtenus ainsi que la conjoncture économique favorable, permettent d'envisager dans les prochaines années un important développement des activités de la Compagnie Plastic Omnium et de la Compagnie Signature, avec une poursuite de l'amélioration de la rentabilité. Le chiffre d'affaires estimé à fin mars en hausse d'environ 20%, confirme la croissance de l'activité.

FUSION BURELLE SAIMPALA

Afin de simplifier la structure du groupe. les Conseils d'Administration de Burelle SA et d'impala proposeront à leurs Assemblées Générales de juin 2000 de fusionner. Les modalités de cette lusion seront simples, dans la mesure où Impala. a pour seul actif sa participation de 66,9% dans Burelle SA et ne présentera. pas de dette financière à son bilan.